

© 05 62 09 37 43 mairie.ladeveze-ville@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT DU GERS

Envoyé en préfecture le 28/10/2025

Recu en préfecture le 28/10/2025

Publié le 31/10/2025

ID: 032-213201759-20251024-DE\_2025\_25-DE

## **DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL**

## Séance du 24/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre octobre, l'Assemblée Délibérante,

régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme THEYE Sylvie.

M. AIGUILLON Gauthier, Mme BOURDIEU Joëlle, M. DUTREY Kévin, M.

FAUR Julien, M. FOURCADE Jean-Claude, Mme PERY Marielle, Mme SAINT-LANNES Marie-Lyne, Mme SAUGER Corinne, Mme THEYE Sylvie, M.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 11

Présents: 10

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation 17/10/2025

17/10/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

28/10/2025

28/10/2025

et publication du :

Date d'affichage

Etai(ent) absent(s):

Etaient présents :

**TOUATI Bruno** 

Procuration(s):

Etai(ent) excusé(s) :

M. BOURHIS Sébastien

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BOURDIEU Joëlle

Numéro interne de l'acte : DE 2025 25

Objet : Demande d'adhésion de la Commune de Labatut-Rivière au Syndicat Mixte des Eaux du **Pardiac Arros** 

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de LABATUT-RIVIÈRE en date du 26 mai 2025 sollicitant leur adhésion au Syndicat Mixte des Eaux du PARDIAC ARROS,

Vu la délibération du Syndicat Mixte des Eaux du PARDIAC ARROS délibérant favorablement en l'adhésion de la commune de LABATUT-RIVIÈRE.

Considérant que l'adhésion d'une nouvelle commune membre nécessite la consultation de l'ensemble des collectivités adhérentes au syndicat,

> 10 Place de la Mairie 32230 LADEVÈZE-VILLE 05.62.09.37.43 mairie.ladeveze-ville@wanadoo.fr



Publié le : 31/10/2025 15:47 (Europe/Paris)

Par : La Mairie

https://www.ladeveze-ville.fr/documents\_administratifs/43427

Envoyé en préfecture le 28/10/2025

Reçu en préfecture le 28/10/2025

Publié le 31/10/2025

ID: 032-213201759-20251024-DE\_2025\_25-DE

## Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable LABATUT-RIVIÈRE au Syndicat Mixte des Eaux du PARDIAC ARROS.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à LADEVÈZE-VILLE Le Maire, Sylvie THEYE



Par : La Mairie